

le recueil de nos lois contiendra une mesure grâce à laquelle ceux qui seront sans travail pourront toucher une allocation de chômage.

Mon honorable ami a parlé des règlements concernant la défense du Canada, disant qu'il ne voudrait pas que la question soit simplement déferée à un comité. Il espère que l'on ne se bornera pas à mettre l'affaire de côté. L'honorable député s'est déclaré d'avis, je crois, que le Gouvernement devrait adopter une politique définie à cet égard. La ligne de conduite à suivre est tout indiquée, elle se trouve dans les règlements. Le ministre de la Justice (M. Lapointe) nous a expliqué cet après-midi en quoi cette politique consiste. L'on a demandé au Gouvernement à diverses reprises au cours de la campagne électorale de soumettre les règlements concernant la défense du Canada à un comité du Parlement et nous avons promis de le faire. J'ai reçu plusieurs lettres où l'on se plaint de certains articles des règlements et j'ai assuré ces gens que si mon gouvernement était au pouvoir lorsque le Parlement se réunirait de nouveau, je verrais à faire étudier les règlements concernant la défense du Canada par un comité de la Chambre, afin de permettre aux honorables députés d'exprimer leurs vues et de soumettre les recommandations qu'ils jugeraient à propos.

J'en suis maintenant à cette partie du discours de mon honorable ami qui vise plus particulièrement l'effort de guerre du Gouvernement. Je constate en même temps qu'il est six heures. J'espère que le chef de l'opposition me pardonnera si j'ai omis de relever certains des points qu'il a soulevés.

Ce soir, lorsque nous nous réunirons de nouveau, j'aborderai immédiatement les questions qui intéressent plus particulièrement, non seulement mon honorable ami mais d'autres membres de la députation, le peuple tout entier, savoir, en quoi a consisté jusqu'à présent notre effort de guerre, ce qu'il est actuellement et ce que nous proposons de faire.

(La séance suspendue, à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

Le très hon. MACKENZIE KING: Comme je l'indiquais cet après-midi avant la suspension de la séance, j'ai l'intention de passer le plus rapidement possible sur toute question étrangère à l'effort de guerre du Canada durant le présent conflit. Ce n'est guère le moment de repasser dans le détail la situation mondiale. Les événements qui se déroulent si rapidement et dont les conséquences seront de la plus grave importance tant pour le Canada que pour l'humanité tout entière ont une éloquence propre qui impose. Je ne pourrais rien ajouter qui ne soit déjà très bien connu.

Ce n'est pas non plus le moment de chercher à se justifier, à s'invectiver ou à faire revivre d'anciennes querelles. Je me rends parfaitement compte, avec les autres honorables membres, que le gouvernement, la représentation, la population et la crise de l'heure exigent des actes et non des discussions, des gestes et non des paroles.

Le caractère des ennemis de la race humaine contre lesquels nous nous battons avec nos alliés apparaît dans tout ce qu'il a de barbare et de violent.

En moins de huit mois les tyrans d'Allemagne sont devenus les maîtres de la Pologne, du Danemark, d'une grande partie de la Norvège, de la Hollande et des principales villes de la Belgique. Ils ont employé leurs effectifs militaires et leur équipement à semer la dévastation chez les faibles et les innocents. Depuis quelques jours leurs armées ont envahi profondément le sol de France et le Reich allemand médite maintenant contre la Grande-Bretagne des attaques lancées de territoires que la brutalité nazie vient de violer. La passion et l'indignation n'aboutiraient à rien. En présence des faits et gestes de l'ennemi il importe d'étudier ce que nous accomplissons et ce que nous pouvons entreprendre contre lui.

J'ai donc l'intention ce soir de repasser le plus brièvement possible ce que le Canada a fait et ce qu'il fait actuellement, et d'indiquer ce que le Gouvernement se propose d'entreprendre pour parer au danger qui nous menace, nous et nos alliés.

Pour des raisons évidentes nous sommes dans l'impossibilité de divulguer certaines mesures passées ou futures, et dans certains cas il faudra se contenter de simples aperçus. Rien ne sera caché de ce que permettent de révéler les exigences d'ordre militaire.

La plus grave crise de l'histoire du commonwealth des nations britanniques n'ouvre guère la porte aux éloges intéressés ou aux reproches politiques. Le passé nous intéresse beaucoup moins que le présent et l'avenir chargé de nuages. La tâche qui nous est dévolue énuère le Canada tout entier, et non telle section ou tel groupe de Canadiens, et mettra à contribution l'énergie la plus ardente et le concours le plus complet de chacun d'entre nous.

Notre pays n'est pas passé sans profondes secousses d'une économie de paix à une économie de guerre; il n'a pas été non plus facile aux démocraties européennes qui ont pu caresser des rêves de paix de se prémunir contre une autocratie qui a constamment désiré la guerre et qui s'y est préparée.

Nous ferons connaître quels efforts militaires a entrepris notre pays et quelles mesures ont été ou seront lancées. Le moment solen-